

LeGes

LEGES – LÉGISLATION & ÉVALUATION EN SUISSE

La revue LeGes est, depuis bientôt 30 ans, l'organe de publication de la Société suisse de législation (SSL) et de la Société suisse d'évaluation (SEVAL). Elle s'adresse aux personnes qui, dans le monde académique et dans la pratique, aspirent à disposer d'une législation de qualité, compréhensible et efficace, ainsi que d'une bonne évaluation des mécanismes de fonctionnement de l'État. Un accès à toutes les années est disponible gratuitement en ligne.

The screenshot shows the LeGes website interface. At the top, there is a navigation menu with links for Competence, Academy, Shop, Lawjobs, Campus, App, People, and Contact. Below this is a secondary menu with links for Jusletter, Jusletter IT, Revue des juges, dRSK, BfOnline, ASA, LeGes, Push-Service Entschelde, and Podcasts/Weblaw. The main content area features the LeGes logo, a search bar, and the issue title '29 (2018) 3'. The content includes a welcome message, a list of authors, and a list of scientific contributions.

Abonnez-vous dès à présent à LeGes gratuitement :

[LEGES.WEBLAW.CH](https://www.leges.weblaw.ch)

Depuis 1990, la revue paraît trois fois par année. Jusqu'en 2017, elle a été publiée à la fois sous forme imprimée et en ligne. Depuis 2018, elle n'est plus publiée qu'en ligne.

Dans LeGes, une attention particulière est accordée à l'aspect linguistique de la législation, autrement dit à la question de l'intelligibilité du droit.

On y trouve des contributions provenant du droit et de la politique, de la linguistique, de la sociologie et de l'évaluation, de même que des comptes-rendus des projets législatifs en cours ou aboutis.

Weblaw SA, et plus précisément l'équipe des Éditions Weblaw, est responsable, depuis le 1^{er} janvier 2018, de la publication de LeGes – Législation & Evaluation. Nous sommes heureux de mettre à votre disposition tous les numéros en ligne de la revue gratuitement. Comme par le passé, vous recevrez LeGes, sous forme de trois numéros par an et serez informé-e par e-mail de la publication du dernier numéro. À l'avenir, vous pourrez également lire LeGes partout et à toute heure.